

4 NRJ

Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros
Siège social : ZI des Gailletroux, 2 Rue Albert Calmette, 41260 LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR
509 405 817 R.C.S. BLOIS
(Ci-après désignée « Société »)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 4 JUIN 2026 EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

[...]

DEUXIEME DÉCISION

Affectation du résultat de l'exercice

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 668 604,08 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	668 604,08 euros
-------------------------------	-------------------------

<i>A titre de dividende global à l'Associée unique :</i>	<i>650 000 euros</i>
--	----------------------

Le solde	----- 18 604,08 euros
----------	--------------------------

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à **2 292 244,17 euros**.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que la totalité du montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée unique prend acte des distributions de dividendes intervenues au cours des trois exercices précédents :

- Exercice clos le 31 juillet 2022 : 300 000 euros (soit 7,50 euros par action) de dividendes.
- Exercice clos le 31 décembre 2023 : 500 000 euros (soit 12,50 euros par action) de dividendes.
- Exercice clos le 31 juillet 2024 : 500 000 euros (soit 12,50 euros par titre) de dividendes.

Cette décision est adoptée par l'Associée unique.

QUATRIEME DÉCISION

Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée par l'Associée unique.

Le présent extrait est certifié conforme par le Président de la Société

DocuSigned by:

6C4CC31262F6414...

4NRJ

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

4NRJ
2 Rue Albert Calmette
41260 LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR

À l'Associé Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4NRJ relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 4 juin 2026

Le commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Pierre PEGAZ-FIORNET

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	418 714	108 716	309 997	275 584
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				10 800
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	1 621 236	998 749	622 488	590 181
	Autres immobilisations corporelles	369 856	207 260	162 596	191 311
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	1 046 368		1 046 368	839 698
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	20		20	20
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	64 000		64 000	71 500
Total de l'actif immobilisé (III)		3 520 193	1 314 725	2 205 469	1 979 095
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements	638 298	3 919	634 378	479 163
	En-cours de production				
	Produits finis	58 958	351	58 607	89 994
	Marchandises	311 162	1 268	309 894	330 301
	Avances et acomptes versés sur commandes	9 570		9 570	51 784
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 756 887		1 756 887	850 105
	Autres créances	31 190		31 190	129 200
	Charges constatées d'avance	5 792		5 792	6 695
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	108 783		108 783	457 547
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	123 965		123 965	302 002
Total de l'actif circulant (IV)		3 044 605	5 538	3 039 067	2 696 791
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		6 564 799	1 320 263	5 244 536	4 675 886

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à moins d'un an

64 000 71 500
1 857 869 1 057 500

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 400 000	400 000	400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	40 000	40 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 273 640	2 117 323
	Report à nouveau		
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	668 604	656 317
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 382 244	3 213 640
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	133 077	
	Total des autres fonds propres	133 077	
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	261 548	781 232
	Emprunts et dettes financières divers (2)	841	1 003
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 177	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	862 436	167 095
	Dettes fiscales et sociales	367 083	241 927
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 197	7 306
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif	Produits constatés d'avance	228 933	263 683
	Total des dettes (1)	1 729 215	1 462 246
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	5 244 536	4 675 886
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 718 888	1 200 878
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résult

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025		31/12/2024	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	2 874 980	50,82	1 945 938	44,27
	Production vendue	2 782 682	49,18	2 449 952	55,73
	Montant net du chiffre d'affaires	5 657 662	100,00	4 395 890	100,00
	Production stockée	(31 036)	-0,55	(13 553)	-0,31
	Production immobilisée	102 223	1,81	84 975	1,93
	Subventions	9 000	0,16	1 000	0,02
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			25 810	0,59
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits	219		219	
	Total des produits d'exploitation	5 738 068	101,42	4 494 341	102,24
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	1 481 538	26,19	1 088 781	24,77
	Variation de stocks	(139 996)	-2,47	196 812	4,48
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 126 786	19,92	577 798	13,14
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes	1 046 143	18,49	759 876	17,29
	Impôts, taxes et versements assimilés	52 683	0,93	46 809	1,06
	Salaires	871 920	15,41	613 114	13,95
	Cotisations sociales	281 916	4,98	210 735	4,79
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	138 942	2,46	149 712	3,41
	Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées				
	Autres charges	1 306	0,02	249	0,01
Total des charges d'exploitation		4 861 238	85,92	3 643 886	82,89
RESULTAT D'EXPLOITATION		876 830	15,50	850 455	19,35
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participation			1	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	7 311	0,13	4 964	0,11
	Autres intérêts et produits assimilés	1			
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change	3 325	0,06	10	
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
CHARGES FINANCIERES	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	6 623	0,12		
	Total des produits financiers	17 260	0,31	4 974	0,11
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées	8 511	0,15	17 531	0,40
	Différences négatives de change	1 381	0,02	23	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières	9 892	0,17	17 554	0,40
RESULTAT FINANCIER		7 368	0,13	(12 581)	-0,29
RESULTAT COURANT avant impôts		884 198	15,63	837 874	19,06
Produits exceptionnels				48 102	1,09
Charges exceptionnelles				32 134	0,73
RESULTAT EXCEPTIONNEL				15 969	0,36
Participation des salariés aux résultats					
Impôts sur les bénéfices		215 594	3,81	197 526	4,49
Total des produits		5 755 327	101,73	4 547 417	103,45
Total des charges		5 086 723	89,91	3 891 100	88,52
RESULTAT DE L'EXERCICE		668 604	11,82	656 317	14,93

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 5 244 536 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 5 755 327 euros et un total charges de 5 086 723 euros, dégageant ainsi un résultat de 668 604 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Méthodes comptables :

Les comptes ont été arrêtés conformément au règlement de l'ANC n° 2020-09 du 4 décembre 2020, modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général, ainsi qu'aux différents règlements complémentaires en vigueur à la date d'établissement des comptes au 31/12/2025. Les comptes intègrent notamment les dispositions du règlement ANC n° 2022-06, applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Changement de méthode comptable :

La première application du règlement ANC n°2022-06 constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions du règlement ANC n° 2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC n° 2022-06.

Les principales dispositions de ce règlement portent sur :

- la redéfinition et la présentation du résultat exceptionnel : désormais, seuls les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel peuvent y être inscrits ;
- la suppression des transferts de charges : désormais, les opérations correspondantes doivent être enregistrées selon leur nature, dans des comptes spécifiques ;
- la modification du plan de comptes et la modernisation des modèles d'états financiers.

Cette nouvelle réglementation est sans impact significatif sur les comptes clos au 31/12/2025.

Règles et méthodes comptables

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les éléments figurant au bilan dans la rubrique immobilisations incorporelles comprennent la valeur du fonds de commerce.

Par application du règlement 2015-06 de l'ANC en date du 23 novembre 2015, le fonds de commerce n'est pas amorti.

A la clôture de l'exercice, le fonds de commerce fait l'objet d'une dépréciation par voie de provision lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable. L'estimation de ces actifs incorporels fait l'objet d'une revue périodique selon des méthodes constatées, adaptées au secteur d'activité. Dans les présents comptes annuels aucune provision pour dépréciation n'a été constatée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Nature	Mode	Durée
Brevets	Linéaire	20 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel industriel	Linéaire	4 à 12 ans
Installations générales et agencements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des

Règles et méthodes comptables

difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvc	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	378 540		44 896		4 723	418 714
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	378 540		44 896		4 723	418 714
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 516 468		104 769			1 621 236
	Instal., agencement, aménagement divers	192 922					192 922
	Matériel de transport	72 465					72 465
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	54 625		10 943			65 568
	Emballages récupérables et divers	38 900					38 900
	Immobilisations corporelles en cours	839 698		313 634	103 098	3 865	1 046 368
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 715 078		429 345	103 098	3 865	3 037 460	
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	20					20
	Prêts et autres immobilisations financières	71 500				7 500	64 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	71 520				7 500	64 020
TOTAL		3 165 139		474 242	103 098	16 088	3 520 193

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06							
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			92 156	21 283	4 723	108 716
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			92 156	21 283	4 723	108 716
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			926 286	72 462		998 749
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			90 885	18 828		109 714
	Matériel de transport			28 995	14 493		43 488
	Matériel de bureau, mobilier			47 721	6 337		54 058
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 093 888	112 121		1 206 008	
TOTAL				1 186 044	133 404	4 723	1 314 725

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours		5 538		5 538
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		5 538		5 538
TOTAL GENERAL			5 538		5 538
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			5 538		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	64 000	64 000	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 756 887	1 756 887	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	25 662	25 662	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 000	4 000	
	Groupe et associés	1 469	1 469	
	Débiteurs divers	59	59	
	Charges constatées d'avance	5 792	5 792	
TOTAL DES CREANCES		1 857 869	1 857 869	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

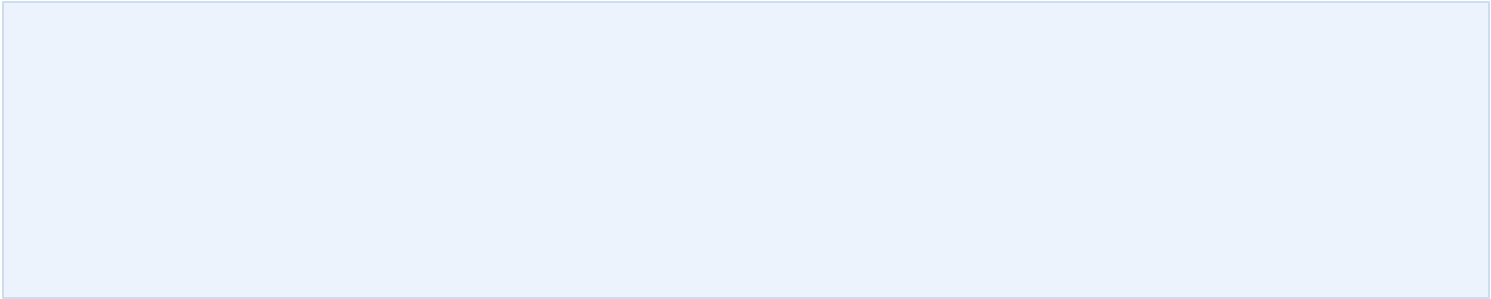
		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	180	180		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	261 368	257 218	4 150	
	Emprunts et dettes financières divers	99	99		
	Fournisseurs et comptes rattachés	862 436	862 436		
	Personnel et comptes rattachés	192 251	192 251		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 604	90 604		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	79 011	79 011		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 217	5 217		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	741	741		
	Autres dettes	2 197	2 197		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	228 933	228 933		
TOTAL DES DETTES		1 723 038	1 718 888	4 150	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		386 613			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		235 858
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		279
Emprunt interets courus	99	
Intérêts courus sur concours bancaires courants	180	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		18 160
Fournisseurs - fact non parven	18 160	
Dettes fiscales et sociales		217 419
Personnel - congés à payer	56 544	
Personnel - autres charges	28 950	
Personnel-interessement à payer	106 757	
Org soc - charges soc. s/ cp	20 946	
Org soc - charges à payer	2 658	
Etat - charges à payer	1 564	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		5 792	228 933
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		5 792	228 933



Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		40 000,00	10,0000	400 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		40 000,00	10,0000	400 000,00

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	400 000				400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	40 000				40 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	2 117 323	156 317			2 273 640
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	656 317	(656 317)		668 604	668 604
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	3 213 640	(500 000)		668 604	3 382 244

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	500 000
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	500 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	2 713 640
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	2 713 640
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	168 604

Annexe libre

ENGAGEMENT DE RETRAITE

La Sarl 4Nrj a souscrit un contrat "Extension Fin de Carrière" auprès du Crédit Agricole, qui a pris effet le 1er octobre 2017, destiné à l'ensemble du personnel. Au début de l'année 2025, ce contrat a été transféré vers l'organisme Epargne Malakoff, à la suite d'une décision du groupe NOVARC.

Ce contrat a pour objet le remboursement au souscripteur des indemnités de fin de carrière prévues par la convention collective appliquée dans l'entreprise, auquel s'ajoute, s'il y a lieu, le remboursement des charges sociales patronales liées aux indemnités versées.

Ci-dessous les versements :

2025 : 6.000€ dont 3 000€ au 07/02/2025 et 3 000€ au 06/05/2025 "Malakoff"

2024 : 12.000 € dont 9 000€ au 30/09/2024 "Crédit Agricole"

2023 : 12.000 € "Crédit Agricole"

2022 : 6.000 € "Crédit Agricole"

2021 : 6.000 € "Crédit Agricole"

2020 : 6.000 € "Crédit Agricole"

2019 : 6.000 euros "Crédit Agricole"

2018 : 4.500 euros "Crédit Agricole"

2017 il a été versé la somme de 1.500 euros "Crédit Agricole"

La valeur de ce contrat est de 61 197.23€ au 31/12/2025

En retenant une méthode rétrospective, une hypothèse d'actualisation financière annuelle et un taux d'évolution annuel des salaires, il est possible d'estimer l'indemnité de départ à la retraite chargée à la clôture de l'exercice à 45 545€ .

Cet engagement n'est pas comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation : 4 %

Taux d'évolution salariale : 2,00%

Taux de charges patronales cadres : 45%

Taux de charges patronales non cadres : 35%

Méthode retenue : Rétrospective Porata Temporis

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	418 714	108 716	309 997	275 584
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				10 800
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	1 621 236	998 749	622 488	590 181
	Autres immobilisations corporelles	369 856	207 260	162 596	191 311
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	1 046 368		1 046 368	839 698
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
ACTIF CIRCULANT	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	20		20	20
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	64 000		64 000	71 500
	Total de l'actif immobilisé (III)	3 520 193	1 314 725	2 205 469	1 979 095
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	638 298	3 919	634 378	479 163
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis	58 958	351	58 607	89 994
	Marchandises	311 162	1 268	309 894	330 301
	Avances et Acomptes versés sur commandes	9 570		9 570	51 784
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 756 887		1 756 887	850 105
	Autres créances	31 190		31 190	129 200
	Charges constatées d'avance	5 792		5 792	6 695
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	108 783		108 783	457 547
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	123 965		123 965	302 002
	Total de l'actif circulant (IV)	3 044 605	5 538	3 039 067	2 696 791
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		6 564 799	1 320 263	5 244 536	4 675 886
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				64 000	71 500
(2) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	400 000	400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	40 000	40 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 273 640	2 117 323
	Report à nouveau		
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice	668 604	656 317
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 382 244	3 213 640
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	133 077	
	Total des autres fonds propres	133 077	
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	261 548	781 232
	Emprunts et dettes financières divers (2)	841	1 003
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 177	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	862 436	167 095
	Dettes fiscales et sociales	367 083	241 927
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 197	7 306
	Produits constatés d'avance (1)	228 933	263 683
	Total des dettes	1 729 215	1 462 246
TOTAL PASSIF		5 244 536	4 675 886
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	668 604,08	656 316,70
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 718 888	1 200 878
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat		31/12/2025		31/12/2024	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	2 874 980	50,82	1 945 938	44,27
	Production vendue (Biens)	2 275 267	40,22	1 920 799	43,70
	Production vendue (Services et Travaux)	507 415	8,97	529 153	12,04
	Montant net du chiffre d'affaires	5 657 662	100,00	4 395 890	100,00
	Production stockée	(31 036)	-0,55	(13 553)	-0,31
	Production immobilisée	102 223	1,81	84 975	1,93
	Subventions	9 000	0,16	1 000	0,02
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			25 810	0,59
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits	219		219	
Total des produits d'exploitation		5 738 068	101,42	4 494 341	102,24
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	1 481 538	26,19	1 088 781	24,77
	Variation de stock	(139 996)	-2,47	196 812	4,48
	Achats de matières et autres approvisionnements	1 126 786	19,92	577 798	13,14
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	1 046 143	18,49	759 876	17,29
	Impôts, taxes et versements assimilés	52 683	0,93	46 809	1,06
	Salaires	871 920	15,41	613 114	13,95
	Cotisations sociales	281 916	4,98	210 735	4,79
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	138 942	2,46	149 712	3,41
	Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées				
	Autres charges	1 306	0,02	249	0,01
	Total des charges d'exploitation	4 861 238	85,92	3 643 886	82,89
	RESULTAT D'EXPLOITATION	876 830	15,50	850 455	19,35
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participation			1	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	7 311	0,13	4 964	0,11
	Autres intérêts et produits assimilés	1			
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change	3 325	0,06	10	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	6 623	0,12		
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Total des produits financiers	17 260	0,31	4 974	0,11
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées	8 511	0,15	17 531	0,40
	Différences négatives de change	1 381	0,02	23	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières		9 892	0,17	17 554	0,40
RESULTAT FINANCIER		7 368	0,13	(12 581)	-0,29
RESULTAT COURANT avant impôts		884 198	15,63	837 874	19,06
Produits exceptionnels				48 102	1,09
Charges exceptionnelles				32 134	0,73
RESULTAT EXCEPTIONNEL				15 969	0,36
Participation des salariés aux résultats					
Impôts sur les bénéfices		215 594	3,81	197 526	4,49
Total des produits		5 755 327	101,73	4 547 417	103,45
Total des charges		5 086 723	89,91	3 891 100	88,52
RESULTAT DE L'EXERCICE		668 604	11,82	656 317	14,93

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	378 540		44 896		4 723	418 714
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	378 540		44 896		4 723	418 714

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 516 468		104 769			1 621 236
	Instal., agencement, aménagement divers	192 922					192 922
	Matériel de transport	72 465					72 465
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	54 625		10 943			65 568
	Emballages récupérables et divers	38 900					38 900
	Immobilisations corporelles en cours	839 698		313 634	103 098	3 865	1 046 368
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 715 078		429 345	103 098	3 865	3 037 460

FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	20					20
	Prêts et autres immobilisations financières	71 500				7 500	64 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	71 520				7 500	64 020

TOTAL		3 165 139		474 242	103 098	16 088	3 520 193
-------	--	-----------	--	---------	---------	--------	-----------

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
Règlement ANC 2022-06					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	92 156	21 283	4 723	108 716
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	92 156	21 283	4 723	108 716
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	926 286	72 462		998 749
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	90 885	18 828		109 714
	Matériel de transport	28 995	14 493		43 488
	Matériel de bureau, mobilier	47 721	6 337		54 058
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 093 888	112 121		1 206 008
TOTAL		1 186 044	133 404	4 723	1 314 725

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours		5 538		5 538
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		5 538		5 538
TOTAL GENERAL			5 538		5 538
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles			5 538		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	64 000	64 000	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 756 887	1 756 887	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	25 662	25 662	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	4 000	4 000	
	Groupe et associés	1 469	1 469	
	Débiteurs divers	59	59	
	Charges constatées d'avance	5 792	5 792	
TOTAL DES CREANCES		1 857 869	1 857 869	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

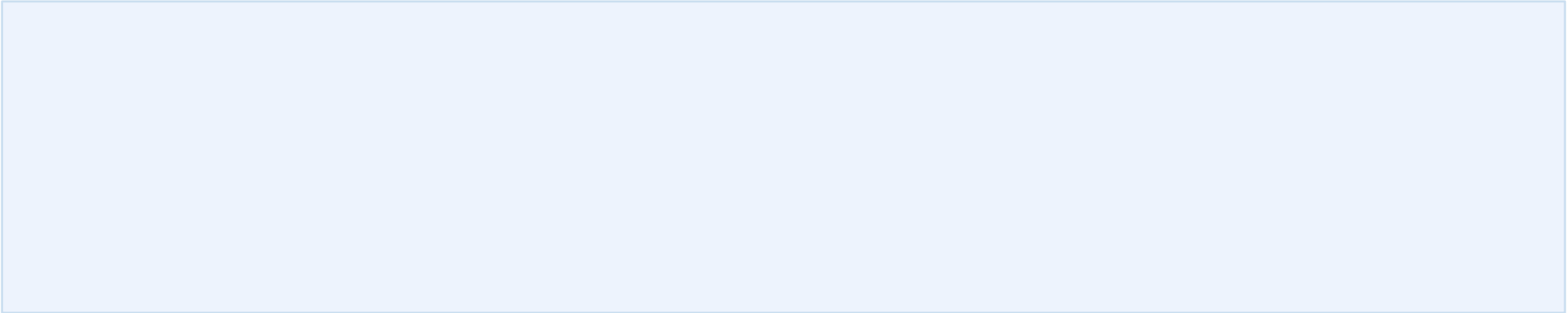
		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	180	180		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	261 368	257 218	4 150	
	Emprunts et dettes financières divers	99	99		
	Fournisseurs et comptes rattachés	862 436	862 436		
	Personnel et comptes rattachés	192 251	192 251		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 604	90 604		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	79 011	79 011		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 217	5 217		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	741	741		
	Autres dettes	2 197	2 197		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	228 933	228 933		
TOTAL DES DETTES		1 723 038	1 718 888	4 150	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		386 613			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		235 858
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		279
Emprunt interets courus	99	
Intérêts courus sur concours bancaires courants	180	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		18 160
Fournisseurs - fact non parven	18 160	
Dettes fiscales et sociales		217 419
Personnel - congés a payer	56 544	
Personnel - autres charges	28 950	
Personnel-interessement à payer	106 757	
Org soc - charges soc. s/ cp	20 946	
Org soc - charges a payer	2 658	
Etat - charges a payer	1 564	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		5 792	228 933
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		5 792	228 933



Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		40 000,00	10,0000	400 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		40 000,00	10,0000	400 000,00